

# Projet d'établissement du lycée Léopold Sédar Senghor 78200 MAGNANVILLE

**Juin 2011**



Le projet d'établissement a pour objectif de présenter les axes de travail prioritaires définis au sein du lycée, compte tenu de son profil particulier et des besoins révélés par l'ensemble de la communauté scolaire, et ce dans le cadre des missions d'un EPLE. Il permet aussi de valoriser et coordonner les nombreuses actions menées au sein de l'établissement dans le cadre d'une politique globale faisant du lien entre les grands axes prioritaires déterminés.

Le grand nombre d'actions engagées ou en projet témoigne de la volonté des personnels de s'impliquer et d'œuvrer pour la réussite des élèves ainsi que de valoriser le lycée et ses formations, de les pérenniser, voire de les développer.

1. PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT
2. PRINCIPES GENERAUX DU PROJET D'ETABLISSEMENT
3. AXES DU PROJET D'ETABLISSEMENT
  - 3.1. *MIEUX ACCOMPAGNER ET ORIENTER LES ELEVES*
  - 3.2. *PREVENIR LE DECROCHAGE SCOLAIRE ET L'ABSENTEISME*
  - 3.3. *DEVELOPPER L'USAGE DES TICE*
  - 3.4. *PREVENIR ET EDUQUER A LA SANTE ET A LA CITOYENNETE*
  - 3.5. *FAVORISER L'OUVERTURE CULTURELLE, ARTISTIQUE ET SUR LE MONDE DU TRAVAIL*
4. ÉVALUATION

## 1. PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

Ouvert en 1993, le lycée polyvalent Léopold Sédar Senghor a été construit sur le territoire de la commune de Magnanville pour mieux répartir les élèves du Mantois et alléger les effectifs des deux lycées de Mantes-la-Jolie.

Les élèves évoluent dans un vaste espace (plus de 23.000 m<sup>2</sup>) difficile à surveiller étant donné l'architecture des bâtiments, relativement sonores et peu adaptés à l'accueil d'élèves qui passent beaucoup de temps dans l'enceinte de l'établissement (éloignement de leur domicile) : réfectoire exigu, absence d'espace extérieur couvert...

### ❖ Le secteur de recrutement

Situé à l'ouest du bassin du Mantois, à la périphérie de la commune de Magnanville qui compte près de 6.000 habitants, le lycée recrute sur de nombreuses communes : un quart environ de Magnanville (Collège G. Sand), un quart de Mantes-la-Jolie et Mantes-la-Ville (dont deux collèges en ZEP : Collège A. Chénier de Mantes-la-Jolie et Collège Les Plaisances de Mantes-la-Ville), la moitié restante de Bréval (Collège Les Nénuphars) et 47 petites communes avoisinantes.

Sur le lycée professionnel, compte tenu de la spécificité des formations proposées (BAC Pro ASSP, CAP Coiffure, CAP et BAC Pro Esthétique), le recrutement se fait sur un territoire beaucoup plus vaste. Ce sont presque exclusivement des jeunes filles dont le lieu de résidence est parfois très éloigné du lycée. Il n'est pas rare de voir des élèves venir de l'ensemble du département des Yvelines, et même d'autres départements de l'Académie (95 et 91).

Cette diversité engendre plusieurs conséquences :

1. La vie de l'établissement est largement dépendante des transports scolaires et urbains.
2. La fréquentation de la demi-pension est très importante (835 élèves inscrits à la demi-pension et environ 700 rationnaires chaque jour).
3. L'absence de vie dans le lycée en dehors des horaires des derniers cours est manifeste.

### ❖ **Une population scolaire variée**

Les familles des élèves ont des situations sociales très diverses, correspondant à l'hétérogénéité du secteur de recrutement (33 % de PCS défavorisées contre 25 % au niveau académique pour le même type d'établissement).

Le nombre d'élèves boursiers pour l'année scolaire 2010-2011 est de 200, soit 21 %.

### ❖ **La structure et les effectifs du lycée**

Le lycée accueille 965 élèves (69 % de filles, 31 % de garçons) répartis en 36 divisions. Les effectifs sont en augmentation légère mais régulière depuis quelques années et se répartissent ainsi :

↳ Lycée général et technologique (740 élèves) :

- 8 classes de Seconde pour 280 élèves
- 10 classes de Première pour 235 élèves
- 9 classes de Terminale pour 225 élèves

Le lycée comporte des séries générales (L, ES et S) et des séries technologiques (STG – Mercatique et GSI et ST2S).

↳ Lycée professionnel (225 élèves) :

- 2 classes de CAP Esthétique, soit 50 élèves
- 2 classes de CAP Coiffure, soit 53 élèves
- 2 classes de BEP Carrières Sanitaires et Sociales, soit 57 élèves
- Seconde, Première et Terminale Bac Pro Esthétique, soit 65 élèves

### ❖ **Une offre de formation à renforcer**

L'offre d'options et d'enseignements d'exploration est la suivante :

↳ Pôle linguistique :

- Anglais (LV1 et LV2), Anglais renforcé
- Allemand (LV1 et LV2)
- Espagnol (LV2 et Section européenne)
- Italien (LV3) en enseignement d'exploration

↳ Enseignements d'exploration :

- SES et PFEG
- Littérature et société
- Sciences et laboratoire
- Mesures et pratiques scientifiques
- Biotechnologies
- Santé – Social
- Italien (LV3)

#### ❖ **Des taux de réussite aux examens satisfaisants**

À la session du baccalauréat général et technologique 2010, 78,01 % des candidats ont obtenu leur diplôme, soit 181 reçus sur 232 (83,9 % en 2009 ; 83,72 % en 2008).

Les élèves du lycée professionnel, quant à eux, ont été 93,33 % à obtenir le CAP, le BEP ou le baccalauréat professionnel, soit 102 reçus sur 109 (93,06 en 2009 ; 70,58 % en 2008).

#### ❖ **L'orientation en fin de Seconde**

Au regard de la typologie des lycées publics de l'Académie de Versailles, le lycée L. S. Senghor est classé en catégorie D (LPO accueillant la plus grande part d'élèves susceptibles de rencontrer ou d'avoir rencontré de grandes difficultés scolaires).

Pour les entrants en classes de Seconde du lycée général et technologique, le pourcentage d'élèves ayant un ou deux ans de retard s'élève à 15,7 % (21,2 % pour le bassin ; 16,1% pour l'Académie).

Le taux de redoublement et de réorientation en fin de Seconde est de 27,8 % en juin 2010 (dont 19,5 % de redoublements) ; le taux pour l'Académie s'élève quant à lui à 16,7 %. Constat est fait par bon nombre d'enseignants que nombreux sont les élèves arrivant de collège qui ont des difficultés d'adaptation aux exigences de la classe de Seconde tant sur le plan méthodologique que sur le plan du travail personnel.

#### ❖ **Le corps enseignant**

Sur les 90 enseignants, 70 % sont en poste dans l'établissement depuis plus de trois ans. Cette stabilité des équipes est un facteur positif, d'autant qu'une très grande majorité des professeurs est impliquée, prend à cœur la réussite des élèves, s'investit dans de nombreux projets et développe une politique culturelle et d'ouverture pour le plus grand bénéfice des élèves.

## **2. PRINCIPES GENERAUX DU PROJET D'ETABLISSEMENT**

Dans le contexte de la réforme des lycées (professionnel, général et technologique), le lycée doit se fixer comme objectif la réussite de chacun des élèves et leur offrir une perspective d'avenir. Cependant, il ne doit pas seulement préparer à un diplôme ou à une spécialité professionnelle, il doit permettre aux élèves de s'adapter aux évolutions du monde professionnel et du monde du travail. Il doit aussi leur permettre d'acquérir un esprit critique, une autonomie, un sens des responsabilités afin d'assumer leur place et leur rôle de citoyen dans notre démocratie. Une ouverture culturelle, artistique, linguistique doit également leur être proposée.

Accueillant une population scolaire variée et hétérogène, le lycée se doit par ailleurs de répondre à cette diversité, en accompagnant chacun selon ses besoins et en s'appuyant sur des supports pédagogiques innovants et modernes, ainsi que sur un encadrement renforcé afin de limiter les cas de décrochage scolaire.

## **3. AXES DU PROJET D'ETABLISSEMENT**

### **3.1. MIEUX ACCOMPAGNER ET ORIENTER LES ELEVES**

↳ La consolidation des compétences de base, une bonne maîtrise de la langue, l'acquisition de méthodes de travail, la nécessité d'un travail autonome et personnel sont des objectifs que se fixe l'ensemble de la communauté scolaire, notamment pour les classes de Seconde.

Les actions déclinées ci-dessous sont mises en place pour y répondre :

- Dispositif renforcé de l'accompagnement personnalisé en Seconde.
- Aide individualisée et soutien dans les disciplines fondamentales (enseignants et assistants pédagogiques).
- Projets interdisciplinaires menés par le professeur documentaliste et les professeurs de discipline afin de développer chez l'élève des compétences d'information-documentation : acquisition d'une méthodologie de recherche documentaire, notamment l'apprentissage de l'autonomie, le développement d'un esprit critique, la connaissance des différentes sources d'informations...
- Stages de réussite scolaire (vacances d'hiver et de printemps).

- Préparation aux examens (examens blancs, entraînement à l'oral, épreuves communes).
- Classe à projet (tutorat, entretiens individuels).
- Dispositif de soutien aux élèves de ST2S issus de BEP CSS.
- Projet de tutorat et de soutien des élèves de la SEP pour les élèves passés en Commission Éducative et Disciplinaire (CED).

↳ Une orientation active et éclairée est l'une des préoccupations de tous les membres de la communauté éducative, convaincus qu'elle ouvre la voie de la réussite.

Un réaménagement de l'espace "orientation" du CDI offre un lieu convivial et actualisé afin de permettre aux élèves de préparer leur projet d'orientation, soutenus par les professeurs principaux, le professeur documentaliste et le Conseiller d'Orientation Psychologue.

De plus, les dispositifs instaurés par niveau de classe au sein du lycée visent l'objectif précité :

- Classes de Seconde : "versant orientation" de l'accompagnement personnalisé, atelier de remobilisation, entretiens de motivation, réunions d'information sur l'orientation en direction des élèves et de leurs familles, projet Actenses de parrainage, mini-stages...
- Classes de Première : séances d'information en vue de l'admission post-bac.
- Classes de Terminale : accueil individualisé des élèves (COP/professeur principal), interventions d'anciens élèves et de responsables de diverses formations de l'enseignement supérieur, pôle d'information sur les portes ouvertes, sur les salons de l'orientation..., partenariat avec la Communauté d'Agglomération de Mantes en Yvelines (CAMY) pour les classes de STG, aide pour APB.
- Classes du lycée professionnel : journées d'intégration pour les Secondes, rencontres régulières avec les professionnels.

### **Indicateurs :**

- Taux de réussite attendue aux examens, à la certification Espagnol.
- Taux d'accès des élèves de Seconde au baccalauréat.
- Taux de redoublement en classe de Seconde.
- Taux de réorientation en Première professionnelle.
- Taux d'orientation fin de Seconde vers les différentes séries.
- Nombre d'élèves participant aux ateliers de remobilisation.
- Nombre d'élèves participant aux stages de réussite scolaire, aux soutiens proposés par les assistants pédagogiques.
- Taux de fréquentation de l'espace "orientation" du CDI.

### **↳ Liaison collèges/lycée**

Afin de préparer dans les meilleures conditions l'adaptation des élèves de Troisième en classe de Seconde, une liaison collèges/lycée a été engagée :

- Rencontre entre les principaux des collèges du périmètre de recrutement et l'équipe de direction du lycée.
- Rencontre entre les professeurs principaux de Troisième et de Seconde.
- Rencontre entre les professeurs de lettres, mathématiques, espagnol (classe européenne) des collèges et du lycée.
- Rencontre entre les professeurs de lettres et les professeurs documentalistes des collèges et du lycée afin de mettre en place des projets passerelles.
- Préparation au programme de Français de Seconde (liste des ouvrages communiquée dès le mois de juin par le biais des enseignants de collège).

La traditionnelle journée Portes Ouvertes (mars) permet l'accueil des élèves de Troisième et de leurs familles (découverte de l'établissement, des enseignements d'exploration, des différentes séries et de la voie professionnelle).

Le lycée, par ailleurs, accueille ponctuellement des élèves dans le cadre de mini-stages d'observation et des professeurs principaux lors de journées d'information.

**Indicateurs :**

- Nombre de rencontres annuelles collèges/lycée.
- Nombre de participants extérieurs à la journée Portes Ouvertes.
- Nombre d'élèves effectuant des mini-stages.

**3.2. PREVENIR LE DECROCHAGE SCOLAIRE ET L'ABSENTEISME**

Même si l'établissement n'est pas confronté à des taux massifs d'absentéisme, cette problématique requiert l'attention de toute la communauté scolaire.

Un certain nombre de mesures sont mises en œuvre :

- ↳ Réunion hebdomadaire de suivi de l'absentéisme et du décrochage (direction, CPE, assistante sociale, infirmière, Chef de Travaux, ponctuellement COP).
- ↳ Signalements Mimosa à l'Inspection Académique.
- ↳ Commissions Éducatives et Disciplinaires (CED), composées de la direction, CPE, Chef de Travaux, assistante sociale, infirmière, représentants de parents d'élèves, professeur principal, élève et sa famille.
- ↳ Plateforme permanente de lutte contre le décrochage scolaire du bassin de Mantes.
- ↳ Dispositifs GAIN.

**Indicateurs :**

- Taux d'absentéisme.
- Nombre de signalements Mimosa.
- Nombre d'incidents signalés.
- Nombre de Commissions Éducatives et Disciplinaires (CED).
- Nombre de conseils de discipline et analyse des motifs de comparution.



### **3.3. DEVELOPPER L'USAGE DES TICE**

Depuis trois ans, le lycée s'est engagé, avec l'appui du Conseil Régional Île-de-France, dans une politique de développement des TICE.

Il convient de préciser que l'établissement avait pris, pour diverses raisons, du retard dans le câblage et la mise en réseau.

À ce jour, il reste une troisième phase de câblage à réaliser, mais l'établissement dispose déjà d'un CDI offrant une palette de ressources informatiques, de plusieurs TNI, d'un laboratoire multimédia et s'est engagé dans la refonte du nouveau site Internet. Plusieurs stages de formation ont été réalisés pour permettre aux enseignants de s'approprier ces nouveaux outils sur le plan pédagogique.

Une demande a été effectuée auprès de la Région Île-de-France pour la mise en place de l'ENT (Lilie) pour l'utilisation du cahier de texte numérique.

L'un des objectifs que l'établissement doit se fixer est la validation du B2I lycée (Brevet Informatique et Internet), notamment pour les classes de Seconde, ce qui peut se mettre en place dans le cadre de l'accompagnement personnalisé. L'enjeu pour les élèves est de développer et d'acquérir une culture numérique.

### **3.4. PREVENIR ET EDUQUER A LA SANTE ET A LA CITOYENNETE**

Une de nos missions consiste à responsabiliser et impliquer de façon concrète nos élèves dans un processus d'éducation à la santé et à la citoyenneté. Ainsi, le CESC (Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté), réactivé depuis trois ans, se réunit régulièrement et propose des actions pérennes :

#### **↳ Citoyenneté**

- Redynamisation du CVL et de la Maison des Lycéens.
- Formation des délégués de classe (réunions avec les CPE, intervention de la FOL 78 et de SOS Violence sur la gestion des conflits).
- Formation des élèves élus au Conseil d'Administration.
- Formation au PSC1 pour les élèves volontaires (et dans le cadre de la formation en lycée professionnel).

- Prévention sécurité routière (alcool au volant).
- Participation à la semaine du développement durable (partenariat avec la commune de Magnanville).
- Don du sang avec l'Établissement Français du Sang (EFS).
- Projet d'actions lors de la Journée de lutte contre l'homophobie (professeurs et élus du CVL).

## ↩ **Santé**

- Journée mondiale de lutte contre le Sida (café sympa), en partenariat avec le Sidaction.
- Séances d'éducation à la sexualité et à la vie affective, en liaison avec le planning familial.
- Intervention du CRIPS (Centre Régional de Ressources, d'Information et de Prévention sur le Sida et les IST) sur les dépendances à destination des classes de Seconde.
- Actions de prévention :
  - contre la consommation d'alcool chez les jeunes, notamment les pratiques de "Binge Drinking", en partenariat avec le Collège Les Nénuphars de Bréval dans le cadre des projets MILDT ;
  - contre la consommation de cannabis/contre les addictions aux jeux et à l'Internet en direction des élèves et des familles, en partenariat avec l'association IPT (Information Prévention Toxicomanie), le CEDAT et le conseiller TICE de bassin.
- Conférences-débats en direction des parents d'élèves sur des thématiques liées à l'adolescence, en partenariat avec le Point Écoute Parents de Mantes-la-Jolie.
- Appui des Adultes-Relais de l'établissement du GRECO (Groupe Relais Écoute Conseil et Orientation).

### **Indicateurs :**

- Nombre d'actions réalisées à l'initiative des élus élèves du CVL et de la Maison des Lycéens.
- Taux de réussite au diplôme PSC1.
- Nombre d'élèves impliqués dans l'organisation des différentes actions et manifestations.
- Nombre de classes et de niveaux ciblés par les actions proposées.
- Nombre de manifestations proposées aux parents d'élèves et taux de participation.

### **3.5. FAVORISER L'OUVERTURE CULTURELLE, ARTISTIQUE ET SUR LE MONDE DU TRAVAIL**

Situé à une soixantaine de kilomètres de Paris, le lycée est isolé par rapport aux infrastructures artistiques et culturelles. Il a donc pour missions de favoriser un accès le plus large possible à la culture pour tous les lycéens et de combattre les inégalités dans ce domaine.

Ainsi, depuis de nombreuses années, l'ouverture culturelle et artistique est bien ancrée dans le fonctionnement pédagogique de l'établissement, avec le CDI qui s'impose comme relais d'informations culturelles et s'appuie sur le Référent Culture. Cette ouverture se traduit par des projets et des dispositifs récurrents :

- ↳ Classe européenne Espagnol, pôle d'excellence, qui permet de plus la certification pour les élèves de Seconde.
- ↳ Projet de demande d'ouverture d'une option musique en 1L.
- ↳ Voyages culturels et linguistiques (Espagne, Italie, Grande-Bretagne, Allemagne).
- ↳ Appariement Espagne, en projet.
- ↳ Projets s'inscrivant dans le cadre de manifestations à portée internationale (semaine pour un monde meilleur, journée internationale pour la paix...).
- ↳ Partenariat avec l'association de la Maison des Écrivains et de la Littérature pour le projet "L'ami littéraire".
- ↳ Classes à PAC (partenariat avec le Théâtre du Mantois et le Théâtre des Oiseaux).

- ↳ Participation à la Ronde des Poètes avec le soutien de la Maison de la Poésie de Saint-Quentin-en-Yvelines.
- ↳ Participation au Grand Prix des lycéennes de ELLE.
- ↳ Atelier d'écriture.
- ↳ Projets portés par l'équipe d'Histoire-Géographie autour de la mémoire (Hélène Berr, guerre d'Algérie...).

Certains projets sont soutenus par la Communauté d'Agglomération de Mantes en Yvelines, la Région Île-de-France et la commune de Magnanville.

- ↳ Nombreuses sorties théâtrales, engagement de la Maison des Lycéens (sorties extrascolaires).
- ↳ Café "Philo-science" et projet "Philosophie au lycée avant la classe de Terminale".
- ↳ Ciné-club dans le cadre de Ciné-lycée (partenariat avec France Télévisions).
- ↳ Atelier Musique (Maison des Lycéens), organisation d'une fête de la musique...
- ↳ Partenariat avec le Festival Blues sur Seine.
- ↳ Atelier artistique : production d'œuvres d'élèves du lycée et de la SEP qui contribuent à la valorisation du cadre de l'établissement.
- ↳ Organisation du grand bal lycéen pour les classes de Terminale par les élèves du CVL avec une thématique artistique.

L'ouverture sur le monde professionnel s'impose pour un établissement qui, de par ses formations technologiques et professionnelles, a des contacts étroits avec les entreprises (PFMP, partenariats divers...) et qui se doit de les valoriser pour donner aux élèves une meilleure connaissance du monde du travail et de l'entreprise.

Appartenant au GRETA (Groupement d'établissement) Seine en Yvelines, l'établissement est support de formations continues : BP Coiffure, préparation au diplôme d'ambulancier, formation Soins Palliatifs, CAP Petite Enfance, VAE (Validation des Acquis de l'Expérience)...

**Indicateurs :**

- Nombre de projets et d'actions réalisés au cours de l'année scolaire.
- Nombre d'élèves impliqués dans l'organisation et de ceux qui participent aux activités extrascolaires.
- Nombre de partenaires.

**4. ÉVALUATION**

Partant du diagnostic élaboré par l'équipe de direction, un bilan des actions menées dans le cadre du projet est réalisé et proposé à la communauté scolaire. Ce rapport d'activités permet de faire le point sur les actions à reconduire et de proposer de nouvelles orientations en fonction du contexte (réforme du lycée par exemple) et des choix stratégiques de l'établissement.